



GIP CERDD
Site du 11-19 / Rue de Bourgogne
62750 - LOOS-EN-GOHELLE

Marché public de Services

Appel à candidature pour la réalisation de portraits sensibles
dans le cadre du projet ARCHIPEL
Consultation

Cahier des Clauses Techniques Particulières
(C.C.T.P.)

1. Préambule

Le Cerdd : 20 ans au service du DD et de la résilience des territoires des Hauts-de-France

L'accélération des crises impose une transformation profonde. Le Cerdd met toute son énergie et ses compétences pour révéler cette urgence avec une approche réaliste orientée sur les solutions à intensifier.

Notre objectif : inciter nos publics à s'inscrire dans des **démarches transformatrices de transitions économiques, sociales et écologiques**. Au diapason des besoins des acteur·ices de terrain comme des institutions, les productions et projets du Cerdd sont conçus et diffusés dans **un esprit de transversalité et de coopération**. Le développement durable y est abordé sous toutes ses facettes dans une **approche systémique**.

Le Cerdd est un groupement d'intérêt public (GIP). Ce statut lui confère une position privilégiée d'interface entre les instances de l'État, de la Région Hauts-de-France et des territoires tout en étant au service de **l'intérêt général**.

Sujet et contexte | L'adaptation au changement climatique : un enjeu majeur pour les territoires des Hauts-de-France

En Hauts-de-France, **58% des communes sont déjà exposées aux risques naturels**. Les stratégies pour anticiper les impacts du changement climatique et en limiter les effets peinent encore à trouver leur place au sein des politiques publiques ainsi que dans les domaines socio-économiques.

Malgré des efforts consentis pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre (GES), on assiste à une hausse de température moyenne de l'ordre de + 2°C depuis 1955 en région. Submersions marines, retrait-gonflement des argiles, vagues de chaleur et canicules, inondations continentales, pressions sur la ressource en eau (quantité et qualité), les forêts et zones humides... Ces impacts sont déjà bien présents sur nos territoires, et ils ont tendance à **se multiplier et à s'intensifier. Inéluctablement : il faut s'adapter, même en Hauts-de-France !**

L'adaptation est **une thématique complexe à appréhender** : elle relève d'un échec des stratégies d'atténuation du changement climatique, fait l'objet de confusions et est également **difficile à opérationnaliser**.

L'ADEME définit l'adaptation comme une stratégie complémentaire à celle de l'atténuation du changement climatique : *"alors que cette dernière vise à agir sur le changement climatique en réduisant les émissions de GES, la notion d'adaptation fait plutôt référence aux impacts du changement climatique sur le territoire et **aux actions permettant de diminuer la vulnérabilité de ce dernier.**"*

L'adaptation induit un aveu de vulnérabilité face aux impacts du changement climatique et implique de se projeter dans un monde à +1.5°C, +3°C voire +4°C supplémentaires en 2100. Quoi de plus paralysant ? Nos cerveaux sont peu accoutumés à une telle projection rationnelle.

Il y a un **manque réel d'appropriation des enjeux liés à l'adaptation** de nos territoires face aux impacts du changement climatique. Malgré un nombre grandissant de ressources pédagogiques et techniques en la matière (y compris la parution en février 2022 d'un rapport du GIEC spécialement dédié aux questions d'adaptation) et l'obligation pour les territoires de développer une stratégie d'adaptation dans le cadre de leur PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), ces enjeux peinent encore à s'implanter dans les différents agendas politiques et à s'opérationnaliser.

Le Cerdd, dans le cadre de son programme "adaptation au changement climatique", accompagne les acteurs qui s'engagent dans cette voie :

- Production et diffusion de ressources : [fiches initiatives](#) , [vidéos](#), [podcast](#)
- Organisation d'évènements ([Rencontre Nature et Climat](#)) et visites de terrain ([Climatour](#))
- Accompagnement de territoires (en cours dans le cadre du LIFE ARTISAN)
- Animation du [Réseau régional adaptation](#)
- Interventions et conférences

Aujourd'hui, le Cerdd propose aux acteurs des Hauts-de-France de se saisir de cette thématique sous un nouvel angle, celui de l'approche sensible et de la mise en récits, avec un tout nouveau projet : "ARCHIPEL, Histoire(s) de s'adapter".

ARCHIPEL, Histoire(s) de s'adapter

ARCHIPEL est une dynamique de territoire alliant formations, actions culturelles et outillage opérationnel. Il vise, par **la mise en récits du territoire et de ses vulnérabilités**, à **sensibiliser** et **mettre en mouvement** les élu·es, les technicien·nes des Hauts-de-France aux enjeux de l'**adaptation**.

La spécificité d'ARCHIPEL réside dans **son approche éminemment sensible** puisqu'il fait appel à des *medias* artistiques et culturels variés. De fait, il s'articulera autour de gestes artistiques **participatifs, impliquant les habitant·es (notamment les publics jeunes), les élu·es et technicien·nes** dans le but de susciter des émotions qui stimuleront **l'envie d'agir**. Reportages photos, résidences artistiques, écoutes territoriales de type podcast, temps forts sur le territoire, animations d'ateliers productifs avec les élu·es et technicien·nes... Ces différentes approches coordonnées par le Cerdd seront prétexte à **mettre le sujet de l'adaptation sur le devant de la scène locale et à mobiliser à tous les niveaux dans le long terme**.

ARCHIPEL fera l'objet de **quatre éditions sur quatre territoires différents étalés sur trois ans**. La finalité de ce projet est de créer **un archipel de territoires qui dessinent ensemble des récits conviviaux et enviables de l'adaptation** de notre région aux impacts du changement climatique.

2. A propos de la mission

Le présent appel à candidature concerne l'élaboration de propositions photographiques, dites "portraits sensibles" dans le cadre des **quatre éditions** du projet ARCHIPEL. La première d'entre elles aura lieu **d'octobre à décembre 2023 sur le territoire de la communauté de communes Pays d'Opale (62)**.

Approche et objectifs

L'objet de ces portraits sensibles sera de mettre en lumière **le rapport des habitant·es** (au sens large, citoyen·nes, élu·es, acteurs économiques, associatifs, scolaires,...) **à leur territoire et à ses vulnérabilités face aux impacts du changement climatique.**

L'intention est **d'illustrer ce rapport en mettant en valeur les récits, les imaginaires ou encore les émotions** que ces personnes auront choisi de nous partager. Pour ce faire, l'artiste photographe sera invité à **proposer ses méthodes pour réaliser les portraits et récolter les témoignages, les paysages ou tout autre élément qui les accompagnent.** La réalisation de ces propositions photographiques invite ainsi à la **poésie**, comme à **l'imagination de processus originaux et multiples selon les possibilités offertes par les territoires concernés.**

Elles auront ainsi vocation à vivre au-delà du projet ARCHIPEL, par exemple, en voyageant dans les médiathèques après son départ.

Les objectifs de cette mission seront de :

- **collecter les récits (antérieurs et prospectifs)**, et immortaliser celui de l'adaptation du territoire aux impacts du changement climatique ;
- donner à voir **l'appropriation et le vécu de ces enjeux** par les habitant·es ;
- **stimuler l'attachement des habitant·es à leur territoire** pour leur donner envie d'agir.

Ainsi, la réalisation de ces portraits touche à des sujets sensibles et parfois difficiles à aborder, tels que la vulnérabilité croissante de notre région aux impacts climatiques ou au déclin de la biodiversité. C'est pourquoi elle devra s'inscrire dans la continuité de la posture portée par le Cerdd : une approche **lucide, optimiste et déterminée.**

Public cible

Le public cible de cette mission sont **les habitant·es au sens large** : élu·es et technicien·nes (en leur caractère de résident·es du territoire), citoyen·nes, acteurs associatifs voire scolaires. Ces portraits devront **représenter la diversité des personnes** en présence sur la collectivité accueillant le projet, selon une approche intergénérationnelle et pluriprofessionnelle. Nous souhaitons cependant porter **une attention toute particulière aux publics jeunes**, puisque leur avenir est au cœur de cette nécessité de s'adapter.

Si quelques pistes de cibles et d'acteurs vous seront communiquées au début de la mission, un **travail d'identification et de recherche des personnes, paysages et scènes à photographier** sera à la charge de la/du photographe retenu·e.

Mise en oeuvre de la mission

Cette proposition photographique s'inscrit dans une dynamique culturelle et artistique plus large en lien avec le projet 'ARCHIPEL. **En parallèle de la présente mission d'autres artistes interviendront :**

- Résidence-mission : un collectif d'artistes positionné de manière centrale sur le territoire, animera pendant deux mois un processus de co-création artistique avec des habitant·es autour des enjeux d'adaptation au changement climatique ;
- Écoutes territoriales : format audio, sous forme de podcast, mettant en récit le territoire, ses habitant·e-s ainsi que la dynamique ARCHIPEL ;
- Reportage photographique du projet Archipel.

Les portraits sensibles sont complémentaires aux actions présentées ci-dessus, ils évoluent conjointement tout au long des deux mois de présence sur le territoire. Différents temps communs, dont une formation et une réunion de cadrage, seront organisés par le Cerdd pour **favoriser les rapprochements entre les artistes et leurs pratiques.** Enfin, le temps de restitution des portraits sensibles sera commun à celui de la résidence-artistique, d'où l'intérêt d'articuler autant qu'il se peut ces approches.

Pendant les deux mois de résidence-mission du collectif d'artistes, la·e photographe pourra parcourir le territoire pour **aller à la rencontre des publics décrits ci-dessus.** La réalisation de ces portraits sensibles repose sur **un processus participatif** qui nécessitera de bien **s'imprégner du territoire et d'aller à la rencontre de ses forces vives.** Ainsi, la présence de la/du photographe pendant cette période n'a pas besoin d'être continue mais elle devra être assez **régulière** pour stimuler le processus participatif et s'imprégner du contexte.

Au terme de ces deux mois, aura lieu **un temps fort lors duquel seront présentés les portraits sensibles** ainsi que les gestes réalisés dans le cadre de la résidence-mission. Vous devrez être **force de propositions concernant une forme de restitution originale** adaptée à l'environnement d'accueil et éventuellement en lien avec les artistes de la résidence-mission. **La prise en charge du coût des supports de restitution devra être supportée par l'artiste photographe** et devra faire l'objet d'une **ligne budgétaire distincte** du reste de la mission dans le DPGF.

Déroulé de la mission

A partir de la mi-septembre 2023, la·e photographe sera invité·e à venir découvrir le territoire afin de s'en imprégner, d'aller à la rencontre des acteurs et habitant·es qui le composent et de préparer le déroulé de la mission. Ce sera également l'occasion pour elle·lui d'être **formé·e aux enjeux climat et adaptation au changement climatique** au cours d'une journée animée par le Cerdd, ainsi que de rencontrer les autres artistes d'ARCHIPEL.

Ensuite, à partir d'octobre et pour deux mois débiteront la résidence-mission ainsi que la réalisation des écoutes territoriales. Cette période sera ainsi **un moment privilégié pour la réalisation des portraits sensibles.** L'artiste photographe aura donc deux mois pour **organiser cette mission comme bon lui semble,** et éventuellement en se coordonnant avec les autres intervenant·es d'ARCHIPEL afin d'aller ensemble à la rencontre des publics cibles.

Au terme de cette séquence, **la·e photographe proposera une forme de restitution des portraits sensibles au grand public** (conjointe à la restitution de la résidence-mission). Ce moment de restitution appelé étape "révélation", sera un temps fort d'ARCHIPEL destiné à mettre en lumière l'appropriation citoyenne de ces enjeux d'adaptation au changement climatique et d'éveiller l'attention des acteurs locaux à ce sujet pour booster l'adaptation du territoire.

Ce programme suivra le même cours pour les prochaines éditions d'ARCHIPEL, dont voici le calendrier prévisionnel :

- **ARCHIPEL 2** : octobre 2024 à mi-décembre 2024
- **ARCHIPEL 3** : avril 2025 à début juin 2025
- **ARCHIPEL 4** : octobre 2025 à mi-décembre 2025

Périmètre d'intervention

La première édition d'ARCHIPEL s'implantera au sein de **la Communauté de communes Pays d'Opale (CCPO)**. Située dans le Pas-de-Calais, la CCPO compte une population d'environ 25 000 habitants. Il s'agit d'un territoire rural, étendu en superficie, et regroupant 23 communes :

Alembon, Andres, Ardres, Autingues, Bainghen, Bouquehault, Boursin, Brêmes, Caffiers, Campagne-lès-Guines, Fiennes, Guînes, Herbinghen, Hermelinghen, Hocquighen, Landrethun-lès-Ardres, Licques, Louches, Nielles-lès-Ardres, Rodelinghen, Sanghen.

Afin de faire plus ample connaissance avec la communauté de communes le lien suivant vous dirige sur son site Internet dédié :

<http://www.cc-paysdopale.fr/>

ARCHIPEL est un dispositif itinérant voué à effectuer, par la suite, **trois autres résidences dans toute la région Hauts-de-France**. Pour l'heure, ces trois autres collectivités n'ont pas encore été identifiées, mais la·e candidat·e retenu·e sera informé·e dès que possible des prochaines destinations du dispositif.

Modalités financières

Les moyens alloués ne pourront excéder un montant maximum de **6500€ TTC** pour une édition d'ARCHIPEL, soit un total de 26 000€ TTC pour les quatre éditions. Ce forfait correspond au coût total employeur (toutes charges, taxes et cotisations comprises ainsi que, lorsque concerné, les droits d'auteurs). Il recouvre :

- le temps de **présence ponctuelle** de la/du photographe sur le territoire la réalisation des portraits sensibles (étalés sur 2 mois),
- les **déplacements** (vous devrez être autonome pour les déplacements à l'échelle de la région Hauts-de-France),
- l'**hébergement** éventuel sur le territoire et les **frais de repas**,
- le **matériel** nécessaire à la réalisation des portraits et leur présentation lors du temps fort (impression comprise).

La présente consultation fonctionnera par **bons de commande**, ce qui signifie que pour chaque nouvelle édition d'ARCHIPEL, le candidat sélectionné se verra adresser un bon de commande pour la réalisation de la mission. Il n'y aura donc pas de nouvelle consultation "portraits sensibles" pour les prochaines éditions du projet et que par la présente candidature **vous vous engagez auprès du Cerdd à réaliser les portraits sensibles des 4 éditions d'ARCHIPEL**. Le règlement sera effectué, via facturation, en fin de chaque édition d'ARCHIPEL.

Droits d'auteur

Par défaut, les droits d'auteur pour ces photographies seront totalement cédés au Cerdd pour une durée de 5 ans. D'autres conditions de cession pourront être proposées par les répondants le cas échéant.

Procédure à suivre pour la candidature

Pour la réalisation de cette mission, les éléments suivants sont attendus :

- avoir des expériences similaires, nécessitant d'aller à la rencontre d'un territoire et d'habitant·es potentiellement inconnu·es ;
- être disponible pour les 4 périodes pressenties pour ARCHIPEL ;
- avoir des sensibilités ou avoir déjà traité les sujets climat et/ou adaptation dans le cadre de ses pratiques.

Les éléments à fournir sont :

- une **note** faisant état d'une **bonne compréhension** du cahier des charges, de l'esprit et des attendus de la mission ainsi que les **éventuelles pistes** en vue de la réalisation de cette dernière*
- un **dossier artistique** présentant un ensemble de productions représentatives de votre démarche et productions/œuvres
- un descriptif du **statut** du répondant (compagnie, auto-entrepreneur.euse,...)
- CV** en une page
- DUAE** et **DPGF** dûment complétés

* **Il n'y a pas de projet à produire**, mais indiquer quelques intentions en adéquation avec la présentation des besoins ci-dessus afin que nous puissions nous projeter lors de la sélection. Ces premières pistes n'ont pas besoin d'être définitives, au contraire, puisqu'elles feront l'objet d'un temps de cadrage dédié et pourront évoluer en fonction des contextes de chaque territoire d'accueil.

Le dossier de candidature (note, pistes d'actions, dossier artistique, description du statut et CV) ne pourra excéder 10 pages.

Rappel du calendrier :

Date de lancement de la consultation : 17 mai 2023

Date de clôture : 25 juin 2023 à 17h30

Entretiens éventuels : 11 juillet 2023 après-midi (en visio) - à confirmer par le Cerdd

Date de la réunion de cadrage : 17 juillet 2023 à 14h au Cerdd, à Loos-en-Gohelle

Le Cerdd se réserve le droit de rencontrer certains candidats en entretien, ou pas. Par conséquent, **merci de vous rendre disponible sur ce créneau ainsi que pour la réunion de cadrage.**

ARCHIPEL 1

mi-septembre 2023 : formation (1j)

octobre à début décembre 2023 : mission sur le territoire (2 mois)

mi-décembre 2023 : temps de restitution (0,5 jour - possiblement un weekend)

Ce calendrier est prévisionnel, il est susceptible d'évoluer. Aussi, des précisions au niveau des dates vous seront communiquées lors de la réunion de cadrage.

Contacts

Référentes techniques :

- Lylia FRANCES, Chargée de récit de l'adaptation au changement climatique
lfrances@cerdd.org
- Elise DEBERGUE, Chargée de mission adaptation au changement climatique
edebergue@cerdd.org

- Emmanuel BERTIN, Directeur du Cerdd
ebertin@cerdd.org

Référente administrative :

- Sandrine BLEURVACQ, Assistante administrative
sbleurvacq@cerdd.org